



## **PUBLIC**

Personnels devant effectuer des travaux d'ordre non électrique dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension et devant posséder l'habilitation adéquate

## **PRE-REQUIS**

Savoir lire et écrire le Français  
Aucune connaissance particulière en électricité n'est demandée.

## **METHODES UTILISEES**

Exposé et discussions étayées de textes illustrés par diapositives et films.  
Remise à chaque stagiaire d'un livret.  
Mise en application pratique effectuée  
Contrôle des connaissances

## **ORGANISATION**

Durée : Voir devis

## **EVALUATION**

A l'issue de la formation théorique et pratique, un avis et un titre d'habilitation sont adressés à l'employeur.

## **OBJECTIF PEDAGOGIQUE**

- ▷ Permettre à des non électriciens de travailler avec du matériel alimenté en électricité ou de pénétrer seuls dans les locaux réservés aux électriciens et de respecter les prescriptions de sécurité.

## **PROGRAMME**

- Présentation des objectifs et du programme
- Grandeurs électriques.
- Effets du courant sur le corps humain (électrisation, électrocution, brûlures).
- Ouvrages ou installations : (domaines de tension, limites, reconnaissance des matériels)
- Zones d'environnement et leurs limites.
- Habilitations : principes, symbole, limites, formalisation
- Habilitation indice 0 : limites, analyses des risques et mesures de prévention
- Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations.
- Equipements de travail utilisés (outils électroportatifs, outillage à main, échelles...) : risques et mise en œuvre.
- Gestion en matière d'incendies et de secours à la personne en lien avec le risque électrique
- Evaluation et Bilan de la formation

## **RECYCLAGE :**

Tous les 3 ans sauf si changement de poste ou de niveau